



**Discours et représentations de l'esclavage au siècle des Lumières dans les
textes juridiques, encyclopédiques et littéraires.**

Résumé de thèse

Les œuvres littéraires du dix-huitième siècle élaborent des représentations singulières qui dépassent le dogmatisme et combattent les revers de la société européenne. Les discours philosophiques, juridiques ou littéraires s'intéressent à l'Homme et à son cadre social. De ce fait notre travail qui s'articule autour du thème « Discours et représentation de l'esclavage dans les textes juridiques, encyclopédiques et littéraires, au Siècle des Lumières » explore les types de discours élaborés autour de la question de l'esclavage au XVIII^e siècle, afin d'étudier les énoncés et les modalités de représentations de l'Autre. Ce travail permet non seulement de faire émerger de nouvelles voix jusqu'ici très peu ou pas étudiées mais il nous invite aussi à réinterroger le Siècle des Lumières dans sa relation à la question de l'esclavage et d'éclairer la part d'ombre d'un sujet en plein renouvellement. D'abord, nous examinons la nature anthropologique de l'esclave noir et son statut juridique. Ensuite nous nous intéressons aux représentations, aux positions et aux controverses du discours des Lumières sur la question de l'esclavage. Enfin nous étudions l'abolition de l'esclavage, l'héritage des Lumières et le discours politique et anthropologique, car l'abolition de l'esclavage a réinstauré un discours philanthropique dont la dynamique transcende le convenu et ouvre davantage la perspective du respect de la condition humaine et de l'égalité. Notre étude propose de rendre aux Lumières leur complexité historique et de repenser ce que nous leur devons : un ensemble de questions et de problèmes. Elle questionne dans une perspective historique, l'origine, le développement, la rupture et la continuité d'un type de discours fondé sur les postulats d'une ségrégation raciale et d'une incertitude sur la valeur anthropologique de l'Africain et de son rapport à l'Autre.